

## Pour qui ?

- ▶ Référents RH, référents handicap, responsables diversité, DRH, collaborateurs
- ▶ dans chaque secteurs d'activité

## Prérequis

Pas de pré-requis

## Durée

- ▶ 14 heures
- ▶ 2 jours consécutifs
- ▶ 29 et 30 octobre 2026

## Modalités pédagogiques

- ▶ Partir du vécu
- ▶ Apprendre en faisant
- ▶ Capitaliser collectivement
- ▶ Ancrage post-formation

La formation est animée par Virginie de Barnier, professeure des universités en sciences de gestion et directrice de l'IAE Nouvelle-Calédonie, reconnue pour son expertise dans les domaines du management et du comportement humain.

## Lieu(x)

- ▶ Campus de Nouville
- ▶ OU intra-entreprise

## Tarif

- ▶ 75 000 XPF
- ▶ Éligible FIAF

## Dossier en ligne

- ▶ [Inscrivez-vous en ligne](#) jusqu'au 15/10/ 2026

## Contact

Pôle Formation Continue  
et Alternance

- ▶ +687 290 490
- ▶ [sfc@unc.nc](mailto:sfc@unc.nc)

## Agir pour l'inclusion, transformer son engagement en véritable compétence

Devenir référent inclusion, c'est construire une posture, maîtriser un cadre, et savoir animer une dynamique durable au sein de son organisation. En 14 heures, vous passez de la bonne intention à l'action concrète : écoute des parties prenantes, sensibilisation des équipes, plan d'action opérationnel — avec des outils co-construits, ancrés dans la réalité calédonienne.

## Objectifs de la formation

Cette formation-action permet d'acquérir les compétences nécessaires pour devenir un acteur de l'inclusion au sein de son organisation. Elle permet d'adopter une posture d'écoute, de maîtriser le cadre juridique calédonien, d'apprendre à sensibiliser ses équipes et à gérer des situations liées à la diversité avec professionnalisme.

Grâce à des mises en situation, des outils concrets et un plan d'action personnalisé, les participants repartiront avec des solutions directement applicables pour mettre en place une culture inclusive durable dans son environnement professionnel.

## Compétences visées

- ▶ Situer les enjeux et le cadre légal de l'inclusion en entreprise et identifier les acteurs et obligations de l'employeur
- ▶ Adopter une posture d'écoute active pour recueillir et analyser les besoins des parties prenantes en matière d'inclusion
- ▶ Gérer des situations complexes et sensibles liées à la diversité en maintenant un positionnement neutre et professionnel
- ▶ Concevoir et animer des actions de sensibilisation en mobilisant des outils adaptés et en travaillant sur les stéréotypes et biais cognitifs
- ▶ Contribuer au développement d'une culture inclusive durable, en articulant son rôle de référent avec les acteurs internes et externes

## Programme

- ▶ Situer les enjeux de l'inclusion (2h)
- ▶ Évaluer le cadre juridique (2h)
- ▶ Développer l'écoute active (3h)
- ▶ Animer des actions de sensibilisation (4h)
- ▶ Construire son plan d'action inclusion (3h)

## Prêt à aller plus loin ? Validez la formation complète.

Cette formation est un certificat d'université (CU) qui fait partie du Diplôme d'université (DU) Handicap, inclusion et management. Ce dernier est composé de 2 certificats pouvant être suivis indépendamment :

- ▶ Manager les profils atypiques dans mon équipe
- ▶ **Devenir acteur de l'inclusion dans mon organisation**